

## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### Commission des aînés

4<sup>e</sup> séance – 3 octobre 2024 – 9 h 08 - à 11 h 47

Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen

EN PRÉSENTIEL et VIRTUEL

### PRÉSENCES :

#### Membres

Jean Lessard - Président et conseiller municipal

Jocelyn Blondin - Vice-président et conseiller municipal (Teams)

Gilles Chagnon – Conseiller municipal – District de Lucerne

Anne Villeneuve - Société Alzheimer Outaouais (Teams)

Jacques Lemay – Administrateur CA – FADOQ – Région de l’Outaouais (Teams)

Gisèle Bisson - Membre organisme – Académie des retraités de l’Outaouais (teams)

Marc St-Amour – membre citoyen

Monique Guindon – membre citoyenne

Stéphanie Legault - Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Outaouais (CISSSO)

#### Secrétaire

Chantal Havard – Conseillère aux relations gouvernementales et partenaires externes – Direction exécutive

#### Ressources internes

Chantal Blais - Adjointe administrative aux commissions et comités - DG

Mychelle Vaive, SLSDC

Josée Marcil – Agente de développement social et communautaire - SLSDC

#### Invités

Patricia Gougeon – Directrice général adjointe – TCARO

Robert Leduc – Président - TCARO

### ABSENCES :

Josiane Cossette - Chef de section par intérim - Développement des communautés – SLSDC

Christian Riopel - Directeur adjoint – SLSDC

Pierre Gendron - Table des aînés de Gatineau

### Étaient aussi présents

Josiane Rochon - Bien chez soi – Placement soins de santé

Sandra Beauchamp – Bien chez soi – Placement soins de santé

Marie Cadieux – Bien chez soi – Placement soins de santé

Vincent Roy - Conseiller politique – Bureau de la mairesse

---

*La séance publique débute à 9 h 08*

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

### 2. Adoption de l’ordre du jour

*Est résolu que cette Commission adopte l’ordre du jour tel quel soumis.*

*Proposé par Marc St-Amour*

*Appuyé par Jocelyn Blondin*

Un tour de table est fait pour que les gens se présentent.

**3. Dépôt et suivi du procès-verbal du 30 mai 2024**

Aucun suivi au procès-verbal du 30 mai 2024.

**4. Période de questions du public**

Aucune question n'est posée à la Commission.

**5. Dépôt et adoption du bilan 2023 et de la mise à jour 2024-2025 du Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées – Présentation des faits saillants**

Josée Marcil assure cette présentation qui poursuit deux objectifs : présenter le bilan 2023 du Plan d'action intégré (PAI) – Familles, aînés et personnes handicapées 2022-2026 et sa mise à jour 2024; et obtenir une recommandation de la Commission des aînés pour le dépôt du bilan 2023 ainsi que la mise à jour 2024 du PAI.

La présentation se détaille ainsi :

- Objectifs de la présentation
- Mise en contexte
- Obligations légales
- Gatineau, municipalité amie des aînés
- Faits saillants
- État d'avancement
- Recommandation

Le plan présenté répond notamment aux obligations légales de la Ville de Gatineau, obligations qui découlent de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (Québec). Le taux de réalisation des différentes actions du plan est de 67.5%, ce qui est excellent étant donné que le plan se poursuit jusqu'en 2026.

*Période d'échanges*

Des précisions sont demandées sur les critères utilisés pour allouer les 2,5 millions du Cadre de soutien au développement des communautés. On demande par exemple si le montant est distribué de manière uniforme entre les différents secteurs. L'attribution des fonds ne se fait pas par secteur mais bien selon les demandes présentées par les associations. Traditionnellement on retrouve par exemple plus d'organisations à Hull, mais globalement la répartition par secteur est assez équitable. Différents programmes d'appui sont disponibles, notamment pour la tenue d'événements, ou encore pour du soutien technique et professionnel. La date limite pour soumettre une demande était le 2 octobre dernier et une présentation est prévue au comité plénier fin janvier 2025.

On souligne également l'importance de faire connaître l'existence de ces fonds auprès des différentes associations, car possiblement certaines n'appliquent pas par méconnaissance. Ce sont les agents de développement communautaire qui ont la charge de faire connaître le programme auprès des organismes, donc il faut veiller à ce que cette communication soit efficace.

Le sujet des rues conviviales (rues pour tous conçues et exploitées pour permettre un accès sécuritaire à tous les usagers de tous âges et de toutes capacités) et des

besoins spécifiques des aînés a également été discuté. On a suggéré de regarder l'exemple de l'aménagement des corridors scolaires et de voir si des aménagements particuliers pourraient être faits pour les aînés sur certaines rues qui sont particulièrement utilisées par eux, pour se rendre à certains services. On pourrait penser à du déneigement prioritaire, à des trottoirs accessibles 365 jours par année ainsi qu'à des rampes d'accès pour les chaises roulantes. Cela est fait par la Ville quand des travaux ont lieu sur des routes : les aménagements pour personnes non-voyantes et à mobilité réduite sont pris en compte, avec l'excellente collaboration de l'organisme Mobi-O. Pour ce qui est des enjeux particuliers de déneigement, il est recommandé d'en faire part à la Ville en contactant le 311 et son conseiller municipal.

Une proposition a été faite à l'effet que, dans la liste des pistes cyclables de Gatineau on indique où sont situées des toilettes accessibles au public. Or la Ville est en train de géo-référencer les différentes infrastructures disponibles dans ses parcs (au même titre que les patinoires), donc cela devrait permettre d'ajouter la présence de toilettes aux abords de pistes cyclables. Idem pour ce qui est d'identifier des toilettes accessibles aux personnes handicapées.

Le président remercie Josée Marcil pour la présentation.

#### **CA 2024-01**

La commission des aînés recommande au conseil municipal d'accepter le dépôt du bilan 2023 et la mise à jour 2024 du plan d'action intégré – familles, aînés et personnes handicapées 2022-2026.

Proposé par Marc St-Amour

Appuyé par Jocelyn Blondin

#### **6. Projet des Aînés vulnérables et à risque d'exclusion - PNHA - Pancanadien / Des nouvelles de la phase I de dépôt**

Josée Marcil informe la Commission que la Ville a été invitée à déposer un projet dans le cadre du volet 2 du programme. Vingt organismes ont été sollicités au Canada et nous sommes la seule ville, tout comme nous sommes la seule organisation du Québec. Nous devons déposer notre projet d'ici le 18 octobre 2024, l'analyse des dossiers se fera en novembre 2024 pour un début des activités prévu en décembre 2024. On parle ici d'un financement possible d'un million par année pour les cinq prochaines années, et qui serviraient prioritairement à :

- La mobilisation d'un collectif de partenaires
- La mise en place d'un laboratoire d'innovation pour faire de Gatineau une ville inclusive ;
- La création d'un fonds de soutien aux projets

Merci à tous les partenaires qui ont fourni des lettres d'appuis pour ce projet et qui ont exprimé un grand intérêt à y prendre part.

#### **Pause de 10 h 16 à 10 h 30**

#### **7. Besoins des aînés issus des communautés ethnoculturelles - Faits saillants présentés par TCARO**

Patricia Gougeon assure la présentation. Elle fait d'abord un bref survol de la mission et de la structure de fonctionnement du TCARO, et rappelle que l'organisation représente les yeux et les oreilles de la Ministre Bélanger en Outaouais. Elle présente par la suite les résultats de la concertation sur les enjeux vécus par les aînés des communautés ethnoculturelles dans notre région. Les objectifs liés à cette concertation, en plus de l'identification des enjeux, est de faire état des impacts sur les aînés, d'explorer des pistes de solution et ultimement de prioriser trois enjeux sur lesquels aligner les efforts. Ces résultats seront transmis à la ministre Bélanger.

- Exemples d'enjeux auxquels font face les aînés issus des communautés ethnoculturelles en Outaouais :
  - Barrières linguistiques et culturelles
  - Alimentation (méconnaissance de certains produits distribués par les banques alimentaires donc non-utilisation)
  - Accès au logement
  - Accès à l'information (notamment sur les services offerts)
  - Isolement
  - Accès au transport
  - Maltraitance

### *Période d'échanges*

On souligne l'importance d'inviter les organisations qui regroupent des aînés à différents événements qui ont lieu dans la communauté (afin de briser les silos), par exemple les événements organisés dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs. Il faut également veiller à créer des ponts intergénérationnels, entre les aînés et les jeunes.

La question du maintien à domicile est importante, car souvent les aînés issus des communautés culturelles comptent surtout sur leur réseau rapproché, il peut même être mal vu de faire appel à des services externes. Il y a donc un travail de sensibilisation à faire de ce côté. On note également une méconnaissance des troubles neurocognitifs de la part des familles (« c'est normal qu'il ait des moments de confusion, grand-papa prend de l'âge »), qui fait que l'aîné n'aura pas accès aux soins dont il aurait besoin.

Offrir le transport gratuit aux aînés permettrait de rompre l'isolement et de favoriser l'autonomie, tout en représentant une économie appréciable pour les aînés qui ont des revenus faibles ou modestes. Cela pourrait être envisagé par la Société de transport de l'Outaouais.

On souligne l'importance de faire des liens entre les commissions qui traitent d'enjeux semblables. Mme Gougeon mentionne qu'elle a été invitée à faire la même présentation à la Commission du vivre ensemble. On rappelle également que des rencontres inter-commissions sont organisées sur une base régulière.

## **8. Projet « L'intergénérationnel fait des étincelles »**

Patricia Gougeon assure la présentation de ce nouveau projet, qui est en fait la phase 2 du projet « Aînés d'exception », pour lequel 120 aînés de la région ont été rencontrés afin d'élaborer une courte présentation sur un aspect de leur parcours.

Comme le titre l'exprime, le projet « L'intergénérationnel fait des étincelles » vise à collaborer avec ces mêmes aînés et de créer des ponts et des occasions d'échanges avec les plus jeunes. Le projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- Favoriser la bienveillance
- Promouvoir le vieillissement actif
- Favoriser l'inclusion des aînés dans la vie sociale et culturelle de la communauté
- Sensibiliser la population à l'importance du rapprochement entre les générations
- Combattre l'âgisme, les préjugés, les stéréotypes et les idées préconçues envers les aînés
- Créer un environnement propice au rapprochement entre les générations, à la valorisation des aînés et à la transmission intergénérationnelle.

Le projet se déclinera en trois étapes :

- Étape 1 : Préparation des outils

- Étape 2 : Tournée régionale
- Étape 3 : Rayonnement

### *Période d'échanges*

On souligne l'importance de faire le lien avec la Commission jeunesse, afin de faire connaître le projet auprès de divers partenaires.

Une question est posée à savoir si des activités seront prévues dans les résidences pour personnes autonomes (RPA) et autres lieux d'hébergement des aînés. Pas en tant que tel car les aînés sont déjà identifiés (ceux du projet antérieur), à moins que l'aîné réside dans une RPA.

On suggère de présenter le projet dans les Centres de services scolaires, afin que ces derniers en fassent la promotion auprès de leurs enseignants et autre personnel scolaire.

La Ville de Gatineau sera partie prenante du projet, notamment à travers des activités liées à la culture. Le projet s'inscrit très bien dans la mouvance actuelle contre l'âgisme et pour la valorisation de l'expérience des aînés.

## **9. Tour de table des membres**

Mme Bisson de l'Académie des retraités de l'Outaouais (AREQ), rapporte que 700 personnes ont pris part à leur journée portes ouvertes. Dans la dernière année ils ont également organisé un tournoi de golf, une fête de Noël intergénérationnelle ainsi qu'une journée des talents, et ils ont remis onze bourses. Toutes des activités qui démontrent que les aînés sont des personnes de valeur.

Mme Villeneuve de la Société Alzheimer Outaouais mentionne que leur programmation annuelle comprenant plusieurs nouveautés est disponible en ligne, ainsi qu'en format papier. Une campagne de dons sera lancée à la fin octobre. Des conférences sur les proches aidants qui travaillent seront offertes dans différents milieux, différents sujets y seront abordés.

M. St-Amour souligne qu'il en est à sa deuxième participation à une rencontre de la Commission et qu'il est impressionné par la qualité des informations partagées. Il est impliqué dans le projet de réouverture de l'Édifice de la Fonderie, il souhaiterait que des activités pour les aînés puissent y être offertes.

M. Lemay de la FADOQ mentionne la tenue en octobre du Salon Distinction 50+ au Palais des congrès, la FADOQ y sera représentée. Il souligne également la période d'inscription aux activités automnales.

## **10. Varia**

Aucun point n'a été ajouté au varia


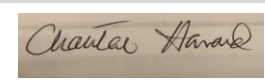
## **11. Prochaine séance – 21 novembre 2024**

On souligne que la prochaine séance se tiendra fort probablement en présentiel uniquement.

**12. Levée de la séance publique à 11 h 47**

*Proposée par Marc St-Amour  
Appuyée par Anne Villeneuve*

**DISTRIBUTION :**

	
PRÉSIDENT JEAN LESSARD	SECRÉTAIRE CHANTAL HAVARD

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière